

RPI Relevant-
Sandrans

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 6 / 11 / 2018



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : L. VELLAY			
MEMBRES VOTANTS			Représentant
NOM	Présent	Excusé	
Directeurs des écoles du RPI : V. DELSOY L.CALAMARTE Président : L. CALAMARTE	X X		
Maires : M. OLLAGNIER (SANDRANS) Mme CURNILLON (RELEVANT)	X X		
Conseiller municipal : M. BAUMANN (SANDRANS) M. JOSSERMOZ (SANDRANS) Mme THOMASSON (SANDRANS) Mme BRASSARD (RELEVANT) Mme MALLET (RELEVANT) Mme VERCHERAT(RELEVANT)	X X X X X	X	
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
C. FANGET	X		
I. VEYRAND	X		
B.RIVET	X		
D.D.E.N : M. FARGEOT M. RENOUD-GRAPPIN	X	X	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
M. WALTER (PS-MS)	X		
M. TRINDADE (GS-CP)	X		
Mme BACELJ (CE1-CE2)	X		
M. JOUVE (CM1-CM2)		X	
VOIX CONSULTATIVE			
RASED : M. CHEVROT		X	
Médecin scolaire : Dr MARDUEL		X	
Médecin de PMI : Dr BLONDEL		X	
ATSEM : Mme BIDARD Mme CLERC		X X	
AESH : Mme MURO Mme EL MZOURI		X X	
Représentant périscolaire : Mme ROUMAZEILLES		X	

Procès-verbal établi le 8 / 11 / 2018

Le président,
L. CALAMARTE
Signature

Le secrétaire,
V. DELSOY
Signature

Heure de début : 20h

Laurent Calamarte remercie les personnes présentes.

I – Réunion des deux Conseils d’Ecole

L’article D411-3 du code de l’éducation impose que chaque école ait son propre conseil d’école, mais permet, si chaque conseil est d’accord, de n’en former qu’un seul après un vote. A l’unanimité, chaque membre de chaque conseil a voté la réunion des deux conseils d’école en un seul. Ce vote devra encore être validé par Mme la Directrice Académique.

II- Règlement scolaire

Comme l’an dernier, la Charte de la laïcité à l’Ecole a été annexée au règlement intérieur.

Ont été ajoutés :

- L’inscription est effectuée par la mairie sur présentation d’un justificatif de domicile et l’admission et enregistrée par le / la directeur / directrice de l’école sur présentation du livret de famille, du carnet de santé, ou document attestant que l’enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.
- Le paragraphe sur les absences et la fréquentation scolaire. Il est désormais possible de prévenir l’école par mail. En cas d’absence non justifiée, l’école avertira les familles dans la journée. La fréquentation doit être régulière.
- Le paragraphe sur le temps méridien qui est sous la responsabilité du personnel communal et de l’association cantine de chaque village.

Ont été modifiés :

- les horaires du transport scolaire ;
- le paragraphe sur la vie scolaire.

Le règlement scolaire est adopté, à l’unanimité, par les membres du conseil d’école.

III –Rentrée 2018

Effectifs et répartitions pour la rentrée de septembre :

Ecole de Sandrans

Niveau	2018/2019
PS	9
MS	11
Total de classe	20
GS	12
CP	13
Total de classe	25
Effectif total	45

Ecole de Relevant

Niveau	2018/2019
CE 1	9
CE 2	9
Total de classe	18
CM 1	12
CM 2	9
Total de classe	21
Effectif total	39

Le RPI fonctionne sur 4 classes et compte actuellement 84 élèves, effectif en baisse.
Les directeurs sont déchargés une fois par mois par M. SAVEY.

IV – Dispositif « plus de maîtres que de classes »

Mme RIVET intervient toujours au sein du RPI dans le cadre du dispositif « plus de maîtres que de classes ». Elle intervient également au sein du regroupement pédagogique de Saint-Nizier-le-Désert/Châtenay/Le Plantay. Selon les projets et les besoins de chaque classe, son emploi du temps est établi, tout en donnant la priorité au cycle 2.

Durant la première période, Mme RIVET est intervenue dans les classes de GS-CP à Sandrans et de CE1-CE2 à Relevant, les lundis et mardis.

GS-CP : Le projet Mac Num a été reconduit cette année. Il s'agit d'un module d'approfondissement en numération qui vise la construction du nombre et le dénombrement au travers d'activités et de jeux de manipulation. En CP, un travail différencié a également été réalisé en lecture (codage-décodage-compréhension) ainsi que des ateliers individuels pour renforcer la discrimination visuelle et auditive. En GS-CP, deux lectures partagées ont été réalisées visant à mieux comprendre l'implicite dans les textes (interactions entre personnages, émotions, intentions des personnages...) et à se construire des images mentales.

CE1-CE2 : L'accent a été porté sur la manipulation en mathématiques, des situations jeux mathématiques, situation de recherche et la lecture (lecture orale et compréhension).

Pour la deuxième période, Mme Rivet interviendra dans les 4 classes en poursuivant le travail initié en GS-CP et CE1-CE2. En PS-MS, le travail portera sur le langage oral autour d'un album pour apprendre à comprendre et à raconter. En CM1-CM2, l'intervention sera orientée sur l'amélioration de la lecture (fluence).

V – Avenants aux Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Les APC visent soit à aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, soit à les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer toute autre activité prévue par le projet d'école.

Pour les élèves de l'école de Sandrans, les APC, assurées par Mme Fanget et M.Calamarte sont organisées les lundis, mardis et jeudis, les après-midis de 16h15 à 16h45.

Pour les élèves de l'école de Relevant, les APC sont assurées par Mme Veyrand (le lundi et le mardi de 16h05 à 17h00) et Mme Delsoy (le mardi 16h05 à 17h00).

VI - Actions éducatives

- Le prêt de livres fonctionne de la GS au CM2. A Relevant, le « bibliobus » vient deux fois dans l'année.
- L'apprentissage de l'anglais se pratique à partir de la MS.
- Les journées inter écoles sont importantes en ce qui concerne notre objectif éducatif car elles offrent l'occasion d'entraide entre grands et petits, le respect de l'autre dû à la différence d'âge entre les enfants.
 - ✘ Une première à Sandrans autour d'une journée de Noël aura lieu fin décembre.
 - ✘ Une deuxième fin juin 2019 à Relevant afin de permettre aux futurs élèves qui iront en CE1 de faire connaissance avec leur future enseignante et de se familiariser avec les locaux. Cela permettra aussi de répéter ensemble les chants communs aux deux écoles en prévision de la fête de fin d'année.

- Education

Les écoles ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » le vendredi 28 septembre après-midi. Cette opération consiste à ramasser les déchets se trouvant dans les abords du village afin de sensibiliser les élèves au respect de l'environnement. En amont, Mme Berger de la Communauté de Communes de Châtillon-sur-Chalaronne, est venue à Sandrans pour deux interventions sur les déchets.

Comme chaque année, la Communauté de Communes finance pour chaque école un intervenant extérieur. Les élèves bénéficient d'un intervenant musique, Gilles Basquin, à raison de 30 minutes pour les PS-MS et de 45 minutes par semaine pour les classes de GS-CP. A Relevant, durant le premier semestre, les CM bénéficient d'une intervention en musique de 45 minutes par semaine et les CE1/CE2 devraient bénéficier quant à eux de l'intervention d'Ophélie Lamazouère, intervenante EPS. Malheureusement, elle est arrêtée depuis le début de l'année scolaire. Un recrutement devrait être lancé prochainement pour trouver un remplaçant. Au second semestre, les interventions changeront. Une réflexion est menée pour que la classe des CE puisse bénéficier d'un temps similaire d'interventions du fait de l'absence de Mme Lamazouère.

Conseil école/collège :

Mme Delsoy participera au prochain conseil école/collège le jeudi 22 novembre). Il vise à mener des actions favorisant le rapprochement entre CM2 et 6^{ème}.

Le projet natation est en bonne voie. Ce projet reviendrait à 2800 euros pour les classes de GS-CP et CE1-CE2 : 800 euros de transport et 1000 euros hors taxe. Il s'agirait d'une séquence de 10 séances qui se déroulerait les lundis, du 1^{er} avril au 24 juin 2018, de 14h à 14h40. Cependant, pour des raisons de sécurité, ce projet requiert impérativement la présence d'accompagnateurs agréés. Il manque encore un accompagnateur dans la classe de GS-CP. Les agréments se dérouleront le vendredi 14 décembre et le vendredi 14 mars de 9 à 12h.

Le RPI regrette la fin du projet « Chorale à pleine voix » suite à la retraite de Michel Ponsot, conseiller pédagogique en musique.

- Sorties scolaires

Le jeudi 6 décembre, les élèves de Relevant iront au théâtre de Bourg en Bresse voir une pièce intitulée «Triiiio ». Le mardi 29 janvier après-midi, les élèves de Sandrans iront également au théâtre voir « La petite casserole d'Anatole ». Les enseignants remercient le Sou des Ecoles qui finance ces sorties.

VII – Sécurité

Les Plans Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS) sont des documents qui présentent toutes les garanties d'opérationnalité, en cas de risque majeur (origine météorologique ou chimique) ou en cas d'attentat-intrusion. Chaque école a un référent de gendarmerie. Ils ont été actualisés en début d'année scolaire.

Les signaux sont les suivants :

- corne de brume pour le risque majeur ;
- sifflet pour l'attentat-intrusion.

Trois exercices sont prévus durant l'année scolaire. Le premier exercice a eu lieu le vendredi 12 octobre le matin à Sandrans et l'après-midi à Relevant. A Sandrans, les forces de l'ordre sont venues assister à l'exercice. Un compte-rendu leur a été adressé suite à cet exercice qui s'est bien déroulé.

Trois simulations incendie sont également réalisées durant l'année ; la première a eu lieu en début d'année scolaire : le 2 octobre à Sandrans et le 27 septembre à Relevant. A Sandrans, compte-tenu de la

proximité de la cantine scolaire et de l'âge des élèves, il nous paraît indispensable que les règles soient les mêmes sur le temps scolaire ou sur le temps de la pause méridienne. Ainsi, dans l'année, sera réalisé un exercice pendant le temps de cantine.

VIII - Comptes-rendus financiers des coopératives scolaires

Mme Delsoy et M. Calamarte présentent les comptes-rendus de l'année scolaire 2017-2018.

Pour Sandrans, le bilan de l'année 2017-2018 dégage un déficit de 228,86 €. Cela s'explique par le fait que l'année précédente, le bilan était positif de 277 euros. Nous en avons donc profité pour acheter 12 albums en maternelle. De plus, il a fallu acheter en urgence 7 fichiers de lecture pour les CP qui n'avaient pas été livrés à la rentrée. L'école a également avancé le coût de l'animation du Planétarium. Le sou des écoles a remboursé les frais début novembre ; nous les en remercions.

Pour Relevant, le bilan de l'année 2017-2018 dégage un excédent de 502.95 €, et ce malgré les dépenses de la classe de découverte cette année pour les 2 classes de Relevant.

Nous tenons une fois de plus à remercier les parents, les associations et les mairies pour leurs aides financières, matérielles et humaines pour ce beau projet pour les élèves et l'école.

IX - Bilan des demandes précédentes et nouvelles demandes

A Relevant, l'école remercie la Mairie pour :

- le changement du tableau
- l'installation d'un visiophone à l'entrée de l'école, côté mairie.
- un changement de verrou sur la porte de secours (dans le couloir) pour faciliter la sortie des élèves, suite à l'exercice incendie de l'année précédente.
- le remplacement d'une étagère murale dans la classe des CE.
- l'achat d'un deuxième vidéoprojecteur
- l'achat de deux visualiseurs (petites caméras permettant de projeter la page d'un livre ou d'un cahier).

Les enseignantes demandent de refaire le marquage au sol du terrain de jeux et de la marelle dans la cour.

A Sandrans, les enseignants demandent le renouvellement de la pharmacie.

Si le projet de natation se concrétise, les enseignants demandent, s'il est possible que Mme Clerc, ATSEM de la classe des GS-CP, puisse accompagner à la piscine au regard du nombre important d'élèves.

X – Questions diverses

1- Où se dérouleront les séances de piscine ?

Le choix se portera sur la piscine de Châtillon-sur-Chalaronne car nous travaillons depuis 2 ans avec eux. De projets pédagogiques sont déjà élaborés. A Villars-les-Dombes, l'encadrement du personnel est moins important (seulement un surveillant de baignade). A Châtillon-sur-Chalaronne, deux maîtres-nageurs en plus encadrent les séances (un par classe).

2- Est-ce que les travaux de la nouvelle école de Sandrans ont débuté ? Quelles sont les échéances ?

Un appel d'offres sera déposé cette semaine dans le journal. Il faudra ensuite prendre en compte les délais légaux pour commencer les travaux qui devraient démarrer en janvier 2019 pour finir début d'année

2020. La vente de l'ancienne école pour un apport financier et l'attente des subventions des collectivités ont pris du temps.

3- La mairie de Sandrans organise une cérémonie pour le centenaire de l'armistice le 11 novembre prochain. Y-aura-t-il des familles présentes de Sandrans et de Relevant ?

Nous avons fait passer un mot dans le cahier de liaison des élèves pour inviter les familles à cette cérémonie du centenaire de la fin de la première guerre mondiale.

Heure de fin : 21h05